



Nancy, le 14 septembre 2020

Inspection de
l'Éducation Nationale

Les IA-IPR de langues vivantes
Les IEN2D de langues vivantes

Tél Secrétariat :
03.83.86.25.42
03.83.86.22.63

Mél secrétariat :
ce.ipr@ac-nancy-metz.fr
ce.ien2d@ac-nancy-metz.fr

CO n° 30013
54035 NANCY Cedex

Les Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux et
les Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré
de langues vivantes

à

Mesdames et messieurs les professeurs de langues vivantes
S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

Partie commune

Nous remercions l'ensemble des professeurs et CPE pour leur implication et pour la qualité et l'efficacité du travail mené pendant la période de continuité pédagogique. Cette période singulière, qui a réaffirmé la place essentielle de l'École, nous amène à définir certaines priorités pour cette rentrée.

Tout d'abord il est essentiel d'identifier l'ensemble des compétences acquises par les élèves durant la période du confinement ainsi que leurs besoins. Pour vous aider à appréhender cet enjeu primordial de prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et organiser l'enseignement en début d'année, vous pourrez vous appuyer sur les évaluations nationales et les outils de positionnement, ainsi que sur les évaluations diagnostiques et formatives dont vous pourrez avoir l'initiative. Après plusieurs mois d'éloignement des salles de classe pour certains élèves, la question de l'évaluation sommative mérite, en ce début d'année, une vigilance particulière et une progressivité dans sa mise en œuvre.

D'autre part, si la période du confinement a accentué les écarts entre élèves et engendré le décrochage de certains, la majorité d'entre eux a continué d'apprendre. Vos nombreux témoignages font précisément état de l'investissement et de l'autonomie d'élèves que l'on pensait éloignés des préoccupations de l'École. Il s'agit maintenant de capitaliser les nouvelles compétences acquises pour soutenir la motivation et l'implication de tous. Chaque discipline ou domaine peut également contribuer à conforter ces compétences fondamentales, tout en conservant son identité.

L'accompagnement personnalisé est donc une priorité, notamment au CP, en 6^{ème}, en CAP et en Seconde, sous quelque forme que ce soit. Ainsi au collège, le dispositif « Devoirs faits » est déclenché le plus rapidement possible et mis au service du plus grand nombre.

Enfin, il faut garder à l'esprit la possibilité de modalités particulières d'enseignement imposées par la situation sanitaire. Il s'agit donc d'interroger collectivement les pratiques et d'anticiper les points des programmes et des référentiels qui pourront être dispensés en présentiel ou à distance, dans le cadre d'un système de formation hybride le cas échéant.

Dans ce contexte, les corps d'inspection et la formation continue des enseignants vous accompagnent dans l'évolution de vos pratiques professionnelles, en particulier dans la mise en œuvre des réformes et l'aide à l'analyse de vos pratiques.

Nous souhaitons à chacune et chacun une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Ressources : Cliquez sur l'image pour y accéder.



Partie disciplinaire

L'année scolaire qui vient de s'écouler a mis l'ensemble de la communauté éducative face à un défi inédit. En votre qualité de professeur, vous avez su réagir et agir vite, efficacement, pour maintenir le lien avec vos classes, vos élèves et leurs familles, et poursuivre le travail engagé dans les langues et les cultures que vous enseignez. Il vous a certes fallu renoncer à certains projets, tels que ceux de mobilité, mais vous avez perçu la nécessité de préserver et/ou de renforcer la cohésion, au sein des classes comme des équipes pédagogiques dont vous faites partie, à travers des projets d'un genre nouveau.

Le contexte de cette rentrée nous impose une vigilance accrue à bien des égards. Vous veillerez, comme tous les acteurs du système éducatif, au respect des consignes sanitaires – potentiellement évolutives – afin d'accueillir au mieux chaque élève et de pouvoir mener votre mission dans les conditions les plus sereines possibles. Nous savons que la distance prise, dans certains cas, avec l'école après le 13 mars 2020 vous placera dans des contextes d'enseignement plus complexes encore, où l'hétérogénéité pourra être amplifiée. En fonction de vos contingences matérielles et de vos conditions d'enseignement, vous saurez sans nul doute mobiliser les compétences de tout type que l'enseignement à distance vous a permis de développer et/ou de conforter.

Si vous avez pu observer un développement de l'autonomie chez certains élèves, un accompagnement plus soutenu sera nécessaire pour d'autres. Il vous appartient dès lors, plus que jamais, de procéder à un état des lieux et à une analyse fine des besoins. Les dispositifs spécifiques nommés précédemment y apporteront des réponses, d'autant plus efficaces qu'elles seront le fruit d'une réflexion collective. La question du positionnement et de l'évaluation (diagnostique, formatrice, formative et sommative – dans cet ordre) au service de la progression de l'élève est ainsi, à juste titre, au cœur de vos préoccupations. Dans le cadre de vos cours, la pratique de la langue, les prises de parole des élèves et leurs réactions sont autant d'indicateurs des acquis et des besoins qui doivent être mis à profit pour évaluer le degré d'autonomie de chacun.

Nous vous incitons à renoncer à ce que l'on qualifierait de « révisions hors-sol » au profit d'activités qui engagent véritablement les élèves et qui développent la compétence culturelle et la compétence de communication, cœurs de cible de votre mission. Vous renouerez avec vos classes sur un mode dynamique et dans la prise en compte des objectifs assignés au cycle et à la classe, par des démarches efficaces pour faire progresser chacun de vos élèves et lui re-donner envie et confiance, dans une dimension tant personnelle que collective.

Cette année scolaire s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre des réformes des lycées et des examens. Dans la voie générale, un nouvel enseignement de spécialité (LLCER – anglais, monde contemporain) voit le jour. Des programmes limitatifs sont adjoints aux programmes de spécialité LLCER pour le niveau terminal. Quant aux épreuves communes de contrôle continu (E3C), elles deviennent des évaluations communes. Cette nouvelle dénomination induit des modifications dans la définition des trois temps d'évaluation (Bulletin officiel spécial n° 6 du 31 juillet 2020). Dans la voie professionnelle, le chef d'œuvre, modalité d'enseignement que le professeur de langue vivante peut pleinement investir, s'adresse à tous les élèves de première dès cette rentrée scolaire. Les nouvelles modalités d'examen, quant à elles, concernent le CAP dès la session 2021. Elles seront appliquées en baccalauréat professionnel à compter de la session 2022 (Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2020).

En outre, chaque bachelier de la voie générale, technologique et professionnelle se verra remettre une attestation de son niveau de langues vivantes A et B pour valoriser son parcours linguistique. Dans cette même perspective, un test de positionnement en anglais sera progressivement mis en place pour les élèves de Troisième. Ces dispositions répondent aux préconisations du Plan Langues vivantes qui vise à consolider les enseignements de langue et en langue afin de développer des parcours linguistiques enrichis (classes en immersion, bilangues, LLCER au collège, DNL dans le cadre d'une Section européenne ou non, ETLV, sections internationales et binationales, Certilingua, MobilitéPro).

Le caractère inédit des mois écoulés nous impose des adaptations à tout niveau. En termes de contenus d'enseignement tout d'abord, l'Inspection générale préconise, pour cette seule année scolaire, de réduire les programmes limitatifs de l'enseignement de spécialité en première à une seule œuvre et en terminale à deux œuvres dont une filmique (cf. note de l'Inspection générale ci-dessous). En termes de calendrier ensuite, les rendez-vous de carrière qui n'ont pu être honorés en 2019-2020 seront reportés au premier trimestre de cette année scolaire.

Nos listes de diffusion et les portails disciplinaires sont des canaux de communication particulièrement précieux ; les événements récents en ont démontré toute l'utilité. Nous vous invitons, le cas échéant, à vous y inscrire et à les consulter très régulièrement.

Nous savons pouvoir compter sur vous, sur votre créativité, votre énergie et votre engagement pour relever les défis de cette année scolaire, au cours de laquelle nous serons à vos côtés et à votre écoute.

Les inspecteurs de langues vivantes de l'académie de Nancy-Metz

LANGUES VIVANTES – LIENS UTILES

PORTAIL NATIONAL dédié aux langues vivantes pour enseigner, s'informer et se former :
<http://eduscol.education.fr/langues-vivantes/>

SITE ACADEMIQUE DES LANGUES VIVANTES

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/interlangue/>

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE

Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834#socle_commun

ECOLE – COLLEGE LES PROGRAMMES

Cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), cycle de consolidation (cycle 3) et cycle des approfondissements (cycle 4) : modification

Bulletin officiel n° 31 du 30 juillet 2020

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LES PROGRAMMES

Enseignement commun et optionnel

Bulletin officiel spécial n° 1 du 22 janvier 2019

Classe de Seconde

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/95/2/spe585_annexe1_1062952.pdf

Classes de Première et de Terminale

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/3/spe585_annexe2CORR_1063703.pdf

Enseignement de spécialité

<https://eduscol.education.fr/cid144068/specialite-llcer-bac-2021.html>

LE BACCALAUREAT

Bulletin officiel spécial n° 6 du 31 juillet 2020

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019474A.htm>

LYCEE PROFESSIONNEL LES PROGRAMMES

En 2020-21, pour les élèves de seconde et première : Nouveau programme pour le CAP et le baccalauréat professionnel

Bulletin officiel spécial n° 5 du 11 avril 2019

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=140803

En 2020-21, pour les élèves de terminale : Programme pour le baccalauréat professionnel

Bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009

<http://www.education.gouv.fr/cid23840/mene0829952a.html>

LES EXAMENS

Les nouvelles modalités d'examen en CAP à la session 2021 :

Annexe V du Bulletin officiel n° 35 du 26 septembre 2019

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENE1921757A.htm>

Les nouvelles modalités d'examen en baccalauréat professionnel à la session 2022 :

Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2020

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo30/MENE2015195A.htm>

L'épreuve facultative de mobilité

Bulletin officiel n° 35 du 26 septembre 2019

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENE1916581A.htm>

Notes de l'Inspection générale de langues vivantes – Recommandations pour la rentrée scolaire 2020-2021

Pour le collège

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/85/3/Rentree2020_LV_College_1315853.pdf

Pour le lycée général et technologique

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/85/5/Rentree2020_LV_Lycee_1315855.pdf

Pour le lycée professionnel

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/61/7/Rentree-2020-langues_vivantes-LP_1307617.pdf

Rapport Manes-Taylor

Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères. Oser dire le nouveau monde – 12 septembre 2018.

<https://www.education.gouv.fr/cid133908/propositions-pour-une-meilleure-maitrisedes-langues-vivantes-etran-geres.html>

BULLETIN OFFICIEL

Le bulletin officiel est consultable en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Pour **s'abonner au sommaire du BO** et le recevoir par mail :

<http://www.education.gouv.fr/cid2560/abonnement.html>

EDUSCOL, pour nouveautés et ressources : <http://eduscol.education.fr/>

Nouvelles ressources pédagogiques d'accompagnement pour enseigner les langues :

<https://eduscol.education.fr/pid23199/programmes-ressources-et-evaluations.html>

RELATIONS INTERNATIONALES

Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC)

<http://www.ac-nancy-metz.fr/relations-internationales-30033.kjsp?RH=WWW>

TraAM

Travaux Académiques Mutualisés

<https://www4.ac-nancy-metz.fr/dane/wp/travaux-academiques-mutualises/>